

Brossard, le 9 mai 2018

Aux résidents de l'avenue Thérèse

(Propriétés situées entre l'avenue Tisserand et le boulevard Marie-Victorin)

Objet : Construction d'un trottoir sur l'avenue Thérèse

Madame, Monsieur,

La Ville de Brossard vous informe qu'elle procédera à la construction d'un trottoir du côté sud de l'avenue Thérèse durant l'automne 2018. Ce trottoir, d'une largeur de 1,8 m, permettra l'ajout d'un lien piétonnier entre la place Tourangeau et l'avenue Tisserand.

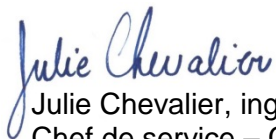
La réalisation de ce projet nécessitera la réduction de la largeur de la rue. De plus, des marques seront peintes sur la chaussée et des panneaux de signalisation supplémentaires seront installés afin de réduire la vitesse des véhicules circulant sur cet axe routier. Pour ce faire, le stationnement sera interdit du côté nord de la rue. Ces changements permettront d'assurer la sécurité des piétons qui empruntent cet itinéraire, notamment pour se rendre aux arrêts d'autobus du RTL situés sur l'avenue Tisserand.

Par conséquent, nous vous recommandons de n'entreprendre aucun projet de rénovation de votre entrée de garage ou d'embellissement de votre terrain aux abords de la chaussée avant la fin des travaux, prévue à la fin du mois d'août.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre compréhension. Soyez assuré que nous mettons tout en œuvre afin de minimiser les inconvénients entourant ces travaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Services Brossard en composant le 450 923-6311 ou en écrivant à services@brossard.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Julie Chevalier, ing., M. Sc. A.
Chef de service – Circulation, Infrastructures et Bâtiment
Direction du génie

c. c. M. Claudio Benedetti, conseiller municipal du district 5
Services Brossard